



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 15 octobre 2019

2019-05-71

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

L'An Deux Mille dix-neuf, le 15 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 9 octobre 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

Jouy-le-Potier :

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Jean-Frédéric OUVRY.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT.

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ.

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN.

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à M. Vincent CALVO, Mme Véronique DALLEAU à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Olivier GRUGIER à Mme Anne GABORIT, Mme Jocelyne BACHMANN à M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

ABSENTS EXCUSÉS : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Demande de subvention via le programme Leader : Etude relative aux chemins de randonnées de la CCPS.

La Communauté de Communes des Portes de Sologne souhaite mener une étude sur l'ensemble des circuits de randonnée du territoire pour les différents usages adaptés à la Sologne.

Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €	HT	TTC	Recettes €	HT
Etude	47 335,00 €	56 802,00 €	Leader	37 868,00 €
			Autofinancement	9 467,00 €
Total	47 335,00 €	56 802,00 €	Total	47 335,00€

La communauté de Communes sollicite le programme Leader pour soutenir financièrement ce projet d'étude.

La subvention sollicitée représente 80 % du montant du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Signé par : Jean-Paul ROCHE

Date : 18/10/2019

Qualité : CC PORTES DE SOLOGNE-PDT

Envoyé en préfecture le 18/10/2019

Reçu en préfecture le 18/10/2019

Affiché le

 SLO

ID : 045-200005932-20191015-2019_05_71-DE

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à :

- **sollicite** une subvention européenne dans le cadre du programme Leader du GAL Forêt d'Orléans – Loire – Sologne,
- **dépose** le dossier de demande de subvention,
- **signe** toutes les pièces qui s'y rattachent.

APPROUVE le projet et le plan de financement

Le Président,
Jean-Paul ROCHE